

# FICHE TECHNIQUE

## RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DU CONTRAT DE BASSIN

L'aménagement d'ouvrages hydrauliques (seuils, barrages), pour des usages divers, altère la qualité biologique et physique des cours d'eau. Ces aménagements se révèlent des obstacles à la continuité biologique (circulation des espèces piscicoles pour assurer son cycle de vie) et la continuité sédimentaire (transport par la rivière des limons, sables, galets... d'amont en aval).

Sur les cours d'eau du bassin versant du Guiers, la continuité biologique est dégradée. De nombreux seuils ou barrages sont difficilement franchissables voire infranchissables pour la plupart des espèces piscicoles. Ce cloisonnement explique pour partie, l'état relativement dégradé des peuplements piscicoles en place.

La continuité sédimentaire est également perturbée sur certains ouvrages. L'absence de transit de matériaux solides en aval de ces ouvrages participe au phénomène d'enfoncement du lit mineur. Le déficit quantitatif et/ou qualitatif des sédiments sur plusieurs secteurs de cours d'eau du bassin versant est en partie à l'origine de la valeur écologique moyenne à faible des milieux aquatiques.

Localisation : Carte de localisation des ouvrages prioritaires au rétablissement de la continuité biologique

Maitres d'ouvrages :

**Propriétaires privés, SIAGA**

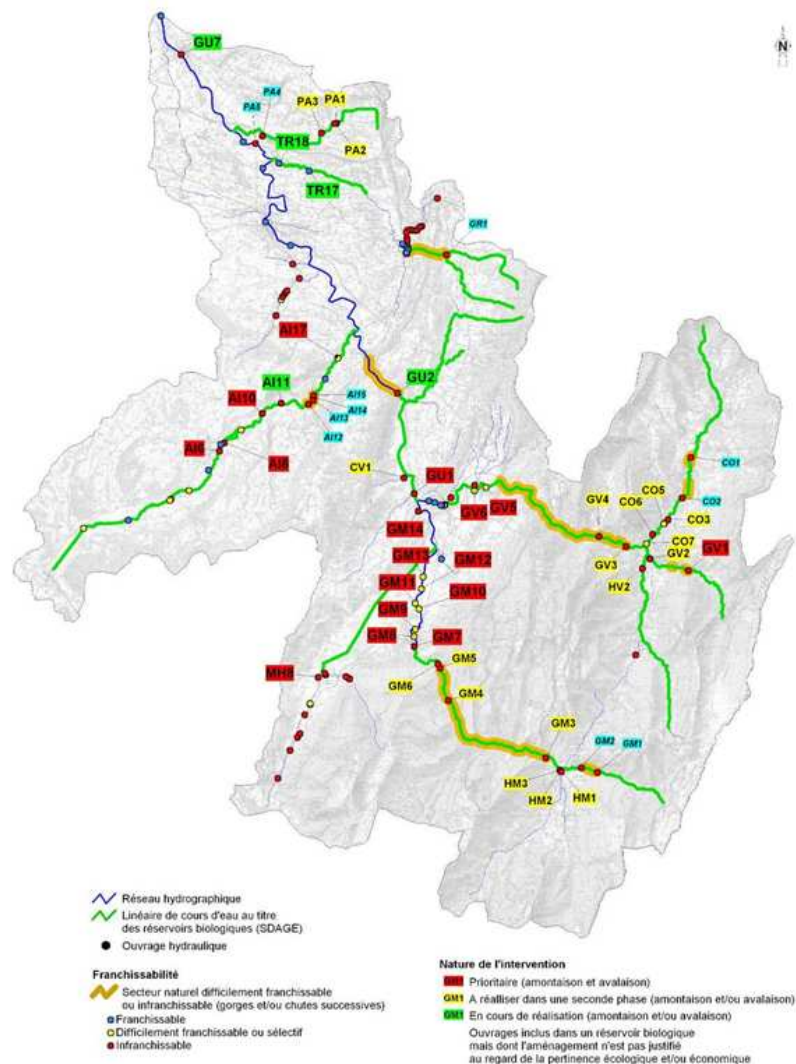
Montant estimatif de l'opération :

**2 521 500 €HT**

Avec des financements prévisionnels de l'Agence de l'eau et la Région Rhône-Alpes (de 50 à 80%)

Année de réalisation :

2012 - 2018



Exemples d'aménagement préconisés :

Les aménagements envisagés pour répondre aux objectifs réglementaires prennent en compte les contraintes techniques et seront redéfinis à l'issue de phases de concertation.

Plusieurs types d'aménagements sont envisageables :

**L'équipement d'un système de franchissement** (pré-barrages, passe à bassins, passe à ralentisseurs, passe naturelle à macro rugosité, ascenseur à poissons, rivière de contournement...).

**Avantages :** conservation des usages.

**Inconvénients :** solution coûteuse, entretien régulier nécessaire, ne rétablit pas le transit sédimentaire.

**Arasement partiel ou total de l'ouvrage** (abaissement de la crête du barrage, création d'une brèche, arasement avec conservation des fondations, dérasement total).

**Avantages :** solution généralement moins coûteuse, pas d'entretien nécessaire, efficacité écologique.

**Inconvénients :** perte éventuelle de patrimoine ou d'usage, restauration des berges en cas d'enjeux.

Actions inscrites dans le contrat de bassin :

33 ouvrages (dont 19 sous maîtrise d'ouvrages privées) dont ont été inscrits dans la programmation et peuvent à ce titre bénéficier d'aides financières pour se mettre conformité règlementaire (Art. L214-18 du Code de l'Environnement).

Exemple de propositions d'aménagement pour les ouvrages en priorité 1 (en rouge sur la carte) :

| Nom de la rivière | Commune                                             | Nom usuel de l'ouvrage | CODE carte             | Proposition d'aménagement                                                                        | Maîtres d'ouvrages |
|-------------------|-----------------------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Guiers Mort       | St Laurent du Pont                                  | SRAE                   | GM7                    | Passe à bassins                                                                                  | SIAGA              |
|                   |                                                     | Les Ecoles             | GM8                    | Passe à macro-rugosité                                                                           | SIAGA              |
|                   |                                                     | Le Camping             | GM9                    | Rivière de contournement                                                                         | SIAGA              |
|                   |                                                     | Le Revol               | GM10                   | Passe à macro-rugosité                                                                           | SIAGA              |
|                   |                                                     | La Jalla               | GM11                   | Passe à macro-rugosité                                                                           | SIAGA              |
|                   |                                                     | L'Etang                | GM12                   | Passe à macro-rugosité                                                                           | SIAGA              |
|                   | Poste de Gaz                                        | GM13                   | Passe à macro-rugosité | SIAGA                                                                                            |                    |
|                   | Entre-deux-Guiers                                   | Moulin Neuf            | GM14                   | Solution 1 : Passe à bassins<br>Solution 2 : Arasement partiel<br>Solution 3 : Arasement complet | Commune            |
| Guiers Vif        | St Pierre d'Entremont (38 et 73)                    | Foulon                 | GV1                    | Goulotte de dévalaison                                                                           | Propriétaire       |
|                   | St Christophe sur Guiers<br>St Christophe la Grotte | Pisciculture           | GV5                    | Pré-barrages                                                                                     | Propriétaire       |
|                   |                                                     | Baffert                | GV6                    | Echancrure                                                                                       | SIAGA              |
| Chenavas          | Miribel-les-Echelles                                | Billard                | CV1                    | Passe à bassin naturelle                                                                         | SIAGA              |
| Guiers            | Les Echelles<br>Miribel-les-Echelles                | Sibille                | GU1                    | Solution 1 : Passe à macro-rugosité et pré-barrages<br>Solution 2 : Arasement                    | Propriétaire       |
|                   | Pont de Beauvoisin (38 et 73)                       | Salpa                  | GU3                    | Travaux sur vannes (continuité sédimentaire)                                                     | Propriétaire       |
| Ainan             | St Geoire en Valdaine                               | Martinette             | AI6                    | Rivière de contournement                                                                         | Propriétaire       |
|                   | St Geoire en Valdaine                               | Pré de la Martinette   | AI8                    | Solution 1 : Passe à bassins<br>Solution 2 : Rivière de contournement                            | Propriétaire       |
|                   | St Bueil                                            | Barrage Mignot         | AI10                   | Solution 1 : Passe à bassins<br>Solution 2 : Rivière de contournement                            | Propriétaire       |
|                   | Voissant                                            | Grand Crolaz           | AI17                   | Passe à macro-rugosité                                                                           | SIAGA              |